

Image not found or type unknown



Signature compromis et divorce

Par **Lilarose44**, le **26/02/2025 à 20:39**

Bonjour

j'ai signé un compromis de vente seule en agence immo et me suis marié 10 jours après

14 ans plus tard malheureusement je divorce mon futur ex mari de l'aide de son avocat demande la vente de l'appartement car sois disant celui ci fait partie de la communauté

je n'ai pas de contrat de mariage

peut il exiger à ce que je lui donne la moitié de mon bien